



MAIRIE DE JASSERON

Commune de Jasseron (Ain)

* * * *

DECISION DU MAIRE

Décision n°DM2024.11-04

Objet : Projet de restauration des archives communales – demande de subvention relative au tri et au classement des archives modernes et des archives contemporaines.

Monsieur le Maire de la Commune de Jasseron,

- Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2112-1 et L.3111-1 ;
- Vu** l'article L.2114, modifié par la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016, et l'article L.211-3 du code du patrimoine ;
- Vu** le procès-verbal d'élection du maire et de ses adjoints du 23 mai 2020 ;
- Vu** la proposition d'intervention du Centre de gestion de l'Ain en date du 9 octobre 2023 ;
- Vu** l'avis technique favorable émis par les Archives départementales ;
- Vu** la décision du maire n°DM2024.11-01 du 6 novembre 2024 ;

DÉCIDE

Article 1 :

La présente décision modifie les articles 3 et 4 la décision du maire n°DM2024.11-01 du 6 novembre 2024

Article 2 :

Le coût total de la prestation est évalué à 8 500 € (non assujetti à la TVA) et non 7 250 €.

Article 3 :

La durée prévisionnelle d'intervention est estimée à 34 jours et non 29.

Article 4 :

Les autres articles de la décision du maire n°DM2024.11-01 du 6 novembre 2024 restent inchangés.

Le Conseil municipal sera informé de cette décision lors de sa prochaine séance.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210101952-20241107-DM2024_11_04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/11/2024
Publication : 07/11/2024



Fait à Jasseron, le 7 novembre 2024

Sébastien GOBERT,
Maire